

GRENE

Rapport moral 2018-2019

L'association élargit son réseau sinon ses thématiques (vélo) pour la veille environnementale

Elle reste par ailleurs impliquée dans la connaissance et la gestion de l'environnement, via les Espaces Naturels Sensibles de la vallée, et sa participation au conseil de développement du Grésivaudan.

Elle poursuit l'élargissement ou renforcement des partenariats associatifs : avec le Rif à l'occasion de la ronde cycliste des deux rives, avec un ensemble d'associations de défense de l'environnement à l'occasion de la défense du marais de Montfort, et avec l'organisation de manifestations en faveur du climat. Cela s'est traduit par une diversification des actions, et une augmentation du nombre de membres.

1 - Veille environnementale (Voir le site internet www.grene38.fr)

C'est le moteur initial de l'association, dans un rôle qui va de lanceur d'alerte à la recherche de solutions, jusqu'à la décision concertée avec la FRAPNA d'engager ou non une contentieux.

Ce véritable point fort de GRENE a inspiré un réseau national plus large, celui de France Nature Environnement (FNE) dont FRAPNA, réseau auquel désormais nous sommes rattachés. Une formation a été dispensée, elle reste à développer, diffuser. Lise Aknin. Réseau sentinelle.

Dans l'idéal il faudrait un veilleur par commune, et c'est un premier objet de notre association que de constituer un tel réseau. Le rapprochement avec d'autres associations devrait y aider.

Nous avons mis l'accent sur la mise à jour des dossiers existants, en fonction de leur évolution : amélioration, résolution, aggravation, condamnation... Le placard « affaire résolue » maintenant bien utilisé donne une allure plus positive à notre site, tout en maintenant la pression sur les autres atteintes.

Quelques dossiers ont marqué l'année, nous allons pouvoir vous les commenter directement sur le site internet <https://www.grene38.fr/>

Veille environnementale (initiative GRENE) :

- La gestion des déchets : cette question récurrente regroupe le cas du brûlage des végétaux (en progrès...) dont fumier et sapins de Noël ; des dépôts sauvages, pas toujours résolus.
- Qualité de l'air Les brûlages illégaux se poursuivent. L'usine de Richebourg (certifié Iso 14000), reste un problème.
- Ball-trap du Lions Club (22 avril 2018, 13 avril 2019 à la Terrasse). A la suite de notre lettre de 2018, restée sans réponse, des travaux d'aménagement ont eu lieu avec l'aide des chasseurs. Cela permet la récupération des bourres, mais ne règle pas la question des plombs, des déchets irréductibles de plateaux (qui ne sont pas en argile mais en déchets pétroliers !), ni

du bruit, comme cela a pu être constaté sur place le jour du ball-trap. Une lettre est donc en cours d'envoi pour souligner ces points.

- Travaux de restauration écologique du Glandon : participation à plusieurs réunions de chantier. Une visite après travaux le 15 mars 2019 a permis de constater que les terrassements importants sur la partie amont ont abouti à déplacer le Glandon plus qu'à le faire méandrer : on peut s'interroger sur le coût écologique et paysager, et même financier pour obtenir un tel résultat. Une action pourrait être entreprise sur la conformité aux plans initiaux du nouveau tracé du cours d'eau.
- Habert d'Aiguebelle : sortie terrain le 12 juillet 2018, pour constater des terrassements importants mais soignés autour du refuge, avec un aménagement de piste en revanche peu soignée pour l'amenée des engins. Le problème principal restait la non-conformité en matière de règles de sécurité par rapport aux avalanches, c'est en cours de règlement par un merlon. Enquête faite auprès de la mairie, il n'y aurait pas de risque de prolongement de la piste vers Prapoutel (route des chômeurs), l'accès par les propriétaires étant déjà commode par la piste du bas de Beldina. En revanche une extension est étudiée pour porter la capacité à 35 personnes dans des conditions de sécurité acceptables, comme pour les autres gîtes du 738.
- Même secteur Beldina : un projet d'équipement d'un accès sécurisé type via ferrata jusqu'à la cime de la Jasse inquiète ou a inquiété la commune. Il y a en effet ambiguïté sur la destination des équipements, a priori limités à des objectifs sécuritaires pour le déclenchement des avalanches. L'utilisation par des randonneurs ou skieurs hors piste, plutôt que par des « touristes en tong » l'été devrait en principe rester marginale, mais pour cela le projet de 2 escaliers mécaniques et 2 passerelles himalayennes » laisse un doute. Projet à suivre.

Thématiques à envisager ?

- Carrières : Cas de Barrau
- Petits cours d'eau : Craponoz
- Coupes rases en forêt – cas de la coupe de Fond de France (Lise Aknin). Tourbière du Jas à la Ferrière.

Dossiers judiciairisé (GRENE partenaire)

- Entreprise Lafleur de concassage de déchets béton à la Pierre : après fort investissement de la brigade de gendarmerie du Touvet (Adjudant Pilaud), le gérant est en redressement judiciaire. Le jugement a eu lieu près divers reports (dont un à la demande des pêcheurs !!), et s'est traduit par de lourdes sanctions : prison ferme, interdiction d'exercer, qui devraient régler la question au moins pour le site de la Pierre. Reste à voir la restauration du site par le SYMBHI.
- Bar d'altitude le 738 au Collet d'Allevard (classement sans suite) : la démolition est maintenant complète , en partie de façon naturelle avec un hiver très enneigé . En revanche l'ENS de Clarans n'a pas été retenu par le département, voir plus loin.
- A voir avec le département : Comblement du lac de Bey (zone humide dans les éboulement du dGranier, Abymes). Non respect de l'arrêté de biotope.

2 - Connaissance et gestion des milieux

Partenariats, instances

Cet axe de travail passe par des contacts avec les organismes gestionnaires ou régulateurs, associations naturalistes :

- **Conseil départemental :**

Politique générale

- Liens réguliers et collaboration avec les techniciens Frédéric Dalvai (vallée, forêt alluviale), et Guillaume Courtois (montagne), que l'on rencontre notamment aux Comités de suivi des ENS, et en réunions spécifiques. Egalement sur l'affaire LAFLEUR.

Espaces naturels sensibles (ENS)

- GRENE participe aux comités de site des Espaces Naturel Sensibles, piliers de la politique environnementale du département : sur le Grésivaudan 4 sites gérés directement par le département : le Col du Coq, Marais de Montfort (Crolles), Bois de la Bâtie (Bois Français), Forêt du Bout (Gleyzin), en attendant la prochaine
- ENS forêt alluviale de l'Isère, dont 350 ha ont déjà été remembrés grâce aux travaux du SYMBHI. Rétrocession prochaine du SYMBHI au département. Milieux intra-digues et sites spécifiques. Participation à l'élaboration du plan de gestion ?
- Projet d'ENS de Clarans à la Chapelle du Bard : finalement non retenu, mais le maire pense soumettre au régime forestier, en continuité avec la domaniale de St Hugon, comme réserve volontaire.
- Marais de Montfort : problème d'assèchement dénoncé par les associations dans une lettre commune coordonnée par GRENE. Procédure Natura 2000 à engager en plus de l'APPB. Proposition d'instituer une commission. Voir aussi ComCom, mais engorgée par GEMAPI. Solution l'extension, mais peu d'acteurs favorables, maire et CC frileuse. Groupe de travail, mobiliser Pascal Dupont de l'OPIE. Permettrait étude hydrogéologique jugée nécessaire. Pb agriculture : drainage et traitements agricoles, épareuses. Groupe de travail à organiser début septembre, à relier à l'ENS forêt alluviale.

- **Conseil départemental :**

Réunion le 6 mars 2019 au Conseil départemental avec le RIF sur la question des voies cyclables. Mais pas de suites, notamment sur une réunion envisagée entre CD, Communauté de communes (communes) et GRENE/RIF.

- **Conseil de développement** de la Communauté de communes du Grésivaudan.

GRENE s'y implique sur la forêt, notamment dans l'élaboration d'une stratégie inter-territoriale regroupant différents territoires autour de Grenoble. En 2018 GRENE s'est impliqué par son représentant C Chauvin dans l'élaboration du projet de territoire, en lien avec le bureau du CdD, et la contribution à un groupe « développement durable », qui souhaite notamment promouvoir la biodiversité comme « bien commun » du territoire. Un document en ce sens a été transmis en juillet 2018. La composante développement durable du projet approuvé en septembre 2018 reste modeste, mais est présentée comme à développer.

Un groupe de travail alimentation a été lancé par Françoise Bousson, membre de GRENE, et implique plusieurs autres membres (Marc Peyronnard, Annie Canut, Christophe Chauvin...), en lien aussi avec notre implication dans le mouvement « Nous voulons des coquelicots ». Ce sera certainement une nouvelle piste d'actions pour GRENE.

- **Liens avec les autres associations**

- Collaboration avec le Rif de Goncelin, et l'association nationale AF3V autour des actions sur le vélo, au départ pour la ronde cycliste des deux rives, et pour les actions ayant suivi et à venir.
- Ecriture d'une lettre commune avec FRAPNA, LPO, sur le marais de Montfort.
Christophe Chauvin est maintenant référent forêt pour FNE-AURA (Ex FRAPNA).

FNE-AURA.

Position délicate de Guillemette à la FRAPNA, non mandatée. Sentiment d'entresoi. Trop en dehors. Problème de représentation. Fonctionnement par échanges visio, réunions, doit s'appuyer sur les réseaux locaux. Effacement du niveau départemental .

- **Commissions de réglementation de boisements** : nous ne sommes plus convoqués, et de toute façon ne comptons plus y aller.

3 – Communication/actions

- **Site Web** : Le site internet comporte :
 - Une cartographie dynamique des actions : manifestations, veille sur le terrain, communication. Depuis cette année cette cartographie inclut aussi des réalisations exemplaires à valoriser.
 - Des articles détaillés et tenus à jour pour chacune de ces actions ou réalisations, interactifs avec la carte. Développement d'un « droit de suite »
 - *En perspective* une cartographie des compétences : pour le moment liste de diffusion à organiser en fichier plus détaillé : compétences, réseaux, commune de résidence, en intégrant notamment les élus référents chargés de mission environnement sur la vallée.
 - *En perspective* : une cartographies naturalistes, à développer à partir d'outils d'autres associations locales avancées comme lo Parvi (Ile Crémieu). Début de réalisation à La Terrasse : inscription au PIFH, pôle information Flore-Habitats, géré par le CREN (Conservatoire régional des espaces naturels).
- **Manifestations** :
 - Ronde cycliste des deux rives. Lien avec le RIF et l'AF3V. Une autre prévue à l'automne.
 - L'écofestival reparait en 2019 sous la forme d'un « Hameau des possibles » aux fêtes du jardin Paturel ce 15 juin. GRENE est présent avec le Rif parmi les 11 stands prévus.
 - Participation aux
 - marches pour le climat (covoiturage, vélo)
 - marchés pour le climat : co-organisation avec Anne-Sophie Girard
 - Nous voulons des coquelicots, avec Annie Canut, lien à faire avec le groupe du CD.
- **Sorties terrain** :
 - Sortie post-travaux sur le Glandon le 15 mars. Article à faire, avec photos. Le coût environnemental de l'opération (arbres, castors disparus), avec ses importants terrassements, ne semble pas près d'être compensé par une amélioration environnementale significative, d'autant plus que les plans ne semblent pas avoir été bien suivis sur le méandrage, peu marqué. Une sortie avec drone sera organisée à l'automne pour une évaluation.
 - Pré Pichat (restauration des berges de l'Isère par le SYMBHI, déjà visité en 2014) à prévoir pour l'automne ?
- **Réseaux** : FRAPNA. La décentralisation vers les associations locales se poursuit. La baisse drastique des subventions départementales et régionales s'est traduite par des suppressions de postes sur la veille environnementale, et sur l'appui juridique. Participation Guillemette Vincent.

Conclusion

GRENE continue à s'intégrer dans le paysages insitutionnel : identifié par les administrations, les associations, pour des partenariats divers dans les 3 registres : veille, gestion, communication.

Il s'agit maintenant d'être à la hauteur, en termes de densité de réseau et de réactivité. Cela amène à :

- augmenter le nombre de veilleurs, donc de membres de GRENE
- renforcer/cultiver les partenariats
- renforcer notre gouvernance, notre cadre institutionnel
- élargissement des listes de diffusion

Le Président

Christophe CHAUVIN